

Document

Supprimer la dette européenne, réelle possibilité ou fausse bonne idée? (1/2) : un précédent historique, le cas argentin

(intelligence-strategique.eu)

20 juin 2011

En pleine crise de la dette européenne, devant ***les menaces pesant sur l'économie américaine*** et les difficultés des États-membres de l'Union à proposer des mécanismes efficaces contre la méfiance des marchés envers les économies grecque, irlandaise, portugaise et espagnole, **une idée revient assez fréquemment dans la bouche et la plume de certains citoyens : supprimer la dette des pays européens** ; pas seulement celle de la Grèce, mais bien celles de tous les États-membres (y compris la France).

La force de cette idée est sa simplicité, pour ne pas dire son simplisme. **La dette européenne pose problème? Hop, on l'efface ; plus de dette, plus de problème, plus de crise. CQFD.** Mais il s'agit de relativiser ce raisonnement pseudo-économique, et d'étudier ses modalités d'application avant de pouvoir s'exprimer sur sa validité.

Le non-remboursement d'une dette publique, l'histoire économique en témoigne, est non seulement possible, mais relativement fréquent. Il faut cependant faire la distinction entre annulation négociée (exemple : la dette des pays africains) et réduction imposée. **C'est le dernier cas qui va nous intéresser ici, à savoir la possibilité pour un État de décider unilatéralement de ne pas rembourser ses dettes.**

Le cas argentin est bien souvent évoqué lorsque ce sujet déboule sur la table. En effet, l'Argentine, a connu une grave crise économique et sociale de 1998 à 2001-2002. Sans vouloir revenir sur le détail des événements, notons que le pays a cru avoir trouvé la solution miracle au problème du développement économique, en appliquant la technique du *currency board*. Profitant de l'expansion commerciale initiée au début des années 80, l'Argentine, et le monde, étaient persuadés d'avoir trouvé le remède à tous les soucis économiques des pays en développement.

Plus dure sera la chute...

Dans l'histoire économique, il est frappant de voir le nombre de fausses-bonnes idées miracles, et les conséquences souvent catastrophiques qu'elles entraînent pour ceux ayant succombé à la mélodie du joueur de flûte.

Toujours est-il que l'Argentine a du faire face à un problème d'endettement dévastateur. Déjà, il faut savoir que la dette publique peut être libellée en monnaie nationale (en l'occurrence le peso argentin) ou bien en devises (une ou plusieurs monnaies étrangères). **Si la monnaie nationale se déprécie fortement (ou est dévaluée), la charge de la partie de la dette publique libellée en peso diminue. En revanche la charge de la dette libellée en devise explose. Pour peu qu'une grande partie de la dette soit libellée en devises, l'endettement devient très vite insoutenable, et le pays peut se retrouver en situation de faillite.**

C'est ce qui s'est passé pour l'Argentine, du fait du *currency board* (la dette d'alors étant libellée en double monnaie dollar-peso). Suite à cette crise, la dette a frôlé les 150 milliards de dollars, et le

PIB a reculé de plus de 20% en quelques années ; un cinquième de la richesse nationale a donc disparu suite à l'application d'une mauvaise politique économique.

Ce qui nous intéresse dans le cas argentin, ce sont les négociations que le gouvernement éponyme a mené avec ses créanciers, notamment privés. En effet, **l'État argentin a procédé à des réductions de capital, c'est à dire à une annulation pure et simple d'une partie de la dette publique.**

Comment les créanciers ont-ils pu accepter de renoncer spontanément à une partie de leur créance? La réponse est simple ; le gouvernement argentin les a mis devant le fait accompli. **Un État n'est pas un débiteur ordinaire : s'il ne peut/veut pas vous rembourser, il ne le fait pas ; point.** Certes, cela revient, pour cet État, à se couper des marchés monétaires, car personne ne voudra plus lui prêter du fait de son comportement. Mais il est toujours possible d'imaginer une situation (totalement farfelue) où un État refuserait de payer la totalité de sa dette extérieure publique, construirait un budget à l'équilibre, ne dépendrait plus de l'endettement pour financer ses déficits.

Dans les faits, l'Argentine a refusé de payer une partie de ses dettes, et cela s'est conclu par une ostracisation du pays sur la scène financière internationale. **Mais cette isolation n'a été que temporaire ; le pays a pu, quelques mois plus tard, faire de nouveau appel aux marchés pour se refinancer.**

Il faut donc retenir de cet exemple qu'**il est tout à fait possible, pour un État, de se déclarer insolvable, et d'imposer des réductions de capital à ses créanciers.** Cela se traduira par une isolation totale de cet État sur les marchés obligataire, et sans doute par des tensions économiques et politiques avec ses partenaires ; mais force est de constater que les conséquences d'une telle décision ne sont pas aussi cataclysmiques que beaucoup de gouvernants et/ou économistes veulent bien le faire croire.

Alors pourquoi ne pas faire la même chose avec la Grèce? Quelle spécificité économique, locale ou européenne, empêche les dirigeants politico-économiques de choisir cette voie? Y en a-t-il seulement?

C'est ce que nous verrons dans la deuxième partie de cet article.